

**La Ville d'Obernai agit concrètement pour l'environnement :
L'éclairage public sera éteint de minuit à 4h du matin**

Nos objectifs partagés sont de

- diminuer les consommations d'énergie et de réaliser des économies,
- diminuer les émissions de gaz à effet de serre,
- diminuer la pollution lumineuse néfaste pour la faune, la flore et les humains,
- préserver la biodiversité.

La Ville d'Obernai a décidé d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public, de minuit à 4h du matin, sur l'ensemble des quartiers d'Obernai (en dehors du cœur de ville à l'intérieur des remparts). En effet, la gestion de l'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique et écologique. Cette expérimentation d'un éclairage public encore plus responsable à Obernai s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de diminuer les consommations énergétiques.

L'éclairage public de la Ville est constitué de 2 800 points lumineux (mâts d'éclairage et lampadaires). Depuis 2005, lors du renouvellement de l'éclairage public les mâts et lampadaires sont dotés de nouveaux équipements technologiques qui consomment 3 à 5 fois moins d'énergie. Des dispositifs techniques sont mis en place pour permettre une gestion intelligente de l'intensité de la lumière qui peut baisser jusqu'à 80%. Et des dispositifs de détection de présence sont incorporés au niveau de plusieurs places publiques ou parkings.

Quelques chiffres :

- Depuis 2021, toute l'électricité achetée par la Ville d'Obernai est «verte» (produite à partir de sources d'énergies renouvelables).
- En 2021, 25% de l'énergie consommée dans les bâtiments était issue des énergies renouvelables (bâtiments municipaux, écoles, gymnases...).
- Le Contrat de performance énergétique de la Ville d'Obernai a permis, en 2021, de réaliser des économies d'énergie de 24,5% par rapport à la consommation de référence de 2013.

Depuis début mai, les lampadaires des Parcs d'Activités Sud, Nord et du Thal sont éteints de minuit à 4h du matin. Dans les autres quartiers concernés, l'extinction de l'éclairage public se fera progressivement dans les trois grandes zones déterminées (voir plan). Fin juin, le dispositif d'extinction sera en place dans Obernai. Le Camping municipal*** participe également à cette réduction de la consommation d'énergie.

Cordialement,

Bernard FISCHER,



Docteur en Pharmacie
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

COMMUNIQUÉ